

COMMISSION REGIONALE DES FINANCES

Réunion du 18 mai 2018 à Bourgoin

Membres Présents :

Outre les membres de droit Marcel FERRARI (Président de la Ligue), Béatrice PFAENDER (Secrétaire générale de la Ligue), Jérôme VILLON (Directeur Général), Jean PFAENDER (Président de la commission), étaient présents Philippe COLLARD (CTS), Chantal FERRARI (Trésorier Général Adjoint), René GERGELE et François JOUSSE.

Xavier DEMAY (Trésorier Général) était peu disponible, y compris pour une visio-conférence et n'a pas assisté à la réunion.

Ouverture de la séance à 10h25

L'examen des recettes et dépenses au cours des 4 premiers mois de 2018 reposait sur le fichier transmis quelques jours plus tôt par e-mail à chaque participant.

Deux sujets étaient à l'ordre du jour : examen des encours budgétaires et détermination du tarif des licences pour l'exercice suivant. François JOUSSE ayant envoyé une note concernant les compétitions, dans le sillage du remue-ménages de la réunion précédente, son mémo a été lu et commenté en fin de réunion.

L'examen des comptes n'a pas fait ressortir d'anomalie marquante.

Côté dépenses,

- Le budget alloué à Cap'Form Seniors laisse une marge très confortable et devrait rester inférieur aux prévisions. Jérôme VILLON précise que les dépenses s'égrènent tout au long de l'année avec des retombées dans la phase finale, la troisième, avec un décalage de plusieurs mois. Ce poste ayant sa contrepartie en recettes, nulles pour le moment, Jérôme indique que le décalage Recettes nettes des Dépenses devrait être conforme aux prévisions.
- Le budget prévu pour la taxe sur les salaires a, semble-t-il, été sous-évalué avec un dépassement probable de 18 k€. De même le budget URSSAF devrait être en dépassement de 6 à 8 k€ ;
- Pour ce qui concerne les deux gros postes de dépenses habituels que sont les frais de déplacement d'une part et les frais d'hébergement restauration d'autre part, le premier affiche une marge confortable cependant que le second évolue dans les limites prévues sans plus ;

- Pour certains postes (comme la location de véhicules) un dépassement de budget est probable mais dans le même temps pour certains autres postes (comme la location d'installations sportives) une économie du même ordre de grandeur semble raisonnable. Globalement, les différences observées sur 4 mois ne sont donc guère significatives ;
- Il a par ailleurs été rappelé que certaines manifestations se font à perte, les Pointes d'Or notamment. Le colloque Perches devrait être financé par la FFA.

Côté recettes, les nuages demeurent.

- La baisse du CNDS pourrait être de l'ordre de 23 % par rapport à l'exercice précédent. Pas d'écho pour les autres subventions mais il se confirme qu'il sera difficile d'obtenir les montants prévus ;
- Les prises de licences sont, comme prévu, plus nombreuses qu'au cours de l'exercice précédent. Le mois de mai étant favorable à un sursaut d'inscriptions en lien avec les nombreuses compétitions de la période, un point quasi définitif pourra être fait en juin, en sachant que la répartition des licences supplémentaires n'est pas homogène avec une forte progression des licences Running et dans une moindre mesure des licences Découverte ;
- Pas de commentaire particulier sur la partie technique, si ce n'est pour regretter que des enveloppes financières constituées via Njuko en 2017 et 2018 et consommées en 2018, ne ressortent en comptabilité que pour la partie 2018, amenant un déséquilibre davantage théorique que réel. Jean PFAENDER est en cours d'investigation sur le fonctionnement de Njuko et fera part de ses observations prochainement ;
- Côté partenariats, les conventions pluriannuelles sont respectées, les changements d'intermédiaires n'ayant pas encore eu de conséquence et d'autres intervenants comme la CARSAT souhaiteraient également déborder le cadre de l'année civile pour leurs concours.

Tarifs des licences de la saison prochaine

Ils ont été revus en légère augmentation et ne sont pas joints, devant faire l'objet d'une communication lundi 21 mai pour approbation avant diffusion.

Le tableau à fin avril (d'origine comptable) fourni par Jean PFAENDER à l'appui de la réflexion pour la détermination du tarif des licences montre d'importantes disparités avec le tableau statistique arrêté le 17 mai, sans remettre en question les évolutions globales constatées. Marcel FERRARI fait observer que le changement de catégories opéré en novembre n'est sans doute pas sans conséquence. Jean Pfaender élucidera avec la version arrêtée fin mai, l'origine de ces divergences.

Le remue-ménages de la précédente réunion a abouti, dans ce premier temps, à la rédaction d'un mémo concernant les compétitions, lu en réunion par son auteur, François

JOUSSE. Jean PFAENDER va le diffuser par e-mail à chaque membre de la Commission.

Quelques commentaires ont été apportés oralement ; ils sont repris ci-après :

- Dans les propositions, pour la troisième, « les déplacements du JA à la charge de la Ligue » étonnent François ; Marcel FERRARI indique que, pour lui, c'est normal et en partie compensé par les recettes de la labellisation ;
- Dans le dernier paragraphe, deuxième alinéa, « Faire évoluer la réglementation des courses hors stade » ; Marcel FERRARI indique que ce n'est pas du ressort de la Ligue ;
- Toujours dans le dernier paragraphe, troisième alinéa, « Demander aux organisateurs d'épreuves HS de baisser leurs tarifs en faveur des licenciés » ; Marcel FERRARI indique que la Commission Hors Stade de la FFA a déjà été sensibilisée sur ce sujet mais ne se prononce pas en faveur de cet aménagement.

La séance est levée à 12h30. La prochaine réunion aura lieu à Bourgoin le jeudi 19 juillet à 10H. L'ordre du jour portera sur le suivi budgétaire du premier semestre et l'état des investigations des uns et des autres.